

DEMANDE DE DEVIS

SEJOUR PEDAGOGIQUE PROVENCE 2019

Administration contractante

Etablissement Public Local d'Enseignement

Nom de l'établissement : COLLEGE JACQUES PREVERT
Chef d'établissement : Frédéric CRAPIS
Adresse : 1060 avenue Burago di Molgora – 69360 SAINT SYMPHORIEN
D'OZON
Téléphone : 04 78 02 48 70
Fax : 04 78 02 48 74
Mail : intendant.0691496b@ac-lyon.fr
N° RNE : 0691496b
N° SIRET : 19691496400016

Comptable assignataire :

Madame MARCHAL Fabienne, Agent comptable Lycée Gustave Eiffel – BRIGNAIS

Personne responsable du suivi et de l'exécution du présent marché :

Madame CHETOT Cécile, Gestionnaire

Téléphone : 04 78 02 48 73
Fax : 04 78 02 48 74
Mail : intendant.0691496b@ac-lyon.fr

Objet de la demande de devis : Organisation d'un séjour pédagogique en Provence

Date : du 8 octobre au 11 octobre 2019 (si ces dates ne sont pas disponibles, possibilités de proposer le même séjour entre le 10 mars et 17 avril 2020).

Durée du séjour : 3 nuits (du mardi au vendredi)

Nombre de participants : 30 élèves et 3 accompagnateurs

Nature de la structure d'accueil

Hébergement en auberge de jeunesse avec si possible des sanitaires individuels par chambre (si possible Auberge de Jeunesse de Nîmes « Les cigales », sinon hôtel (Nîmes ou Arles) en chambre triples ou quadruple).

Repas du séjour

Pension complète du mardi soir au déjeuner du vendredi : repas du midi sous forme de panier-repas, petit-déjeuner et repas du soir pris à l'auberge. Proposer un repas romain.

Transport en autocar :

Départ de Saint-Symphorien d'Ozon le mardi matin à 7h pour une arrivée à 10h au Pont du Gard
Retour à Saint-Symphorien d'Ozon le vendredi soir à 19h45 (Départ d'Orange).

Programme du séjour :

Les réservations aux différents sites et les transports inter-sites doivent être réalisés par le prestataire.

Programme ci-dessous :

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	<p>10h 30-Visite libre du site du Pont du Gard et du Musée.</p> <p>Si possible accès au 3e niveau de l'aqueduc, à 50 m de hauteur.</p>	<p>10h Beaucaire (pour séjour en octobre ou en mars) : Accueil au Mas des Tourelles. Visites du vignoble antique, de la cave gallo-romaine avec son pressoir à levier et ses jarres en terre cuite+ dégustation jus de raisin</p> <p><i>Si proposition de date de séjour en avril :</i> Découverte de St Rémy de Provence : visite et atelier aux Fouilles de Glanum</p>	<p>9h30 : Visite LIBRE d'Arles : le Théâtre Antique, les Thermes de Constantin, les Arènes (jeu de piste), les Alyscamps.</p>	<p>8h30—10h15 Route pour Vaison-la- Romaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite guidée du site antique de la vilasse - visioguide du site de Puymin
repas	Pique-nique des familles	Pique-nique de l'AJ		
Après-midi	<p>14h30 : Visite guidée à pied de "Nîmes la Romaine" : la Maison Carrée avec son film en 3D, les Arènes, la Tour Magne et sa table d'orientation, la maison de la Fontaine.</p>	<p>14h-17h Après-midi découverte de l'Antiquité au site historique de Beaucaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle de gladiateurs - 3 Ateliers pédagogiques traitant de la vie quotidienne dans l'antiquité 	<p>13h30-16h : Arles : Le musée archéologique : une visite atelier (mosaïque, bestiaire ?) + une visite en autonomie</p> <p>16h-18h: excursion/safari en Camargues+ aller à la mer : Saintes Maries de la Mer</p>	<p>13h45 : Route pour Orange et visite : l'Arc de Triomphe, le Théâtre Antique (audioguidé) et son musée.</p>
Soirée :	18h30 : Repas, soirée et nuit			Retour au collège : 19h45

Tarifs

L'offre doit comprendre :

- L'hébergement
- La fourniture des repas
- Les transports en autocar (de l'aller et du retour, ainsi que les déplacements sur place)
- Les entrées aux différents sites
- Les visites guidées
- En option : L'assurance annulation pour l'ensemble du groupe, en cas d'annulation pour l'établissement ou par les autorités publiques avant ou au cours du voyage et l'assurance rapatriement du groupe pour le trajet retour en cas de besoin

Aucun surcoût ne pourra être demandé sur place

Prix : tarif net par personne sans aucun supplément incluant l'ensemble du programme décrit précédemment.

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sont à adresser :

Sur la plateforme dématérialisée de l'AJI Gestion pour l'Education.

CHOIX DU FOURNISSEUR :

Le jugement des offres attribuera le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Prix des prestations : 50%

Adéquation de l'offre aux besoins : 30%

Qualité des prestations : 20%

DELAI ET MODE DE REGLEMENT

Conditions de règlement :

Le mode de règlement intervient selon les règles de la comptabilité publique par virement administratif sur le compte bancaire du prestataire.

Les factures établies portent outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Le timbre de la société
- Le n° SIREN SIRET OU RCS
- La raison sociale
- Les coordonnées bancaires de règlement ou un RIB joint (IBAN et le code BIC)
- La dénomination précise de la prestation
- Le taux et le montant de la TVA.

Des acomptes peuvent être demandés par les voyagistes dans le cadre de la réglementation en cours.

Le solde sera réglé après service fait.

Délai global de paiement : Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Les factures dématérialisées sont admises par dépôt sur la plateforme CHORUSPRO avec utilisation du SIRET : 19 691496 4000 16.